



Qui hérite de l'appartement? est-ce ma mère ou le mari de ma marr

Par **gautier karine**, le **31/10/2016** à **14:21**

Voici mon problème:

Ma marraine a racheté la part de l'appartement de ma grand mère à ma mère pour payer moins de frais de notaire. cet appartement était en indivision avec ma maman. Ma marraine est mari et ils ont fait une donation au dernier vivant.

Je voudrais savoir si ma marraine décède est-ce son mari qui hérite?
ou l'appartement reste t-il dans la famille?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **youris**, le **31/10/2016** à **14:31**

bonjour,

votre message n'est pas clair.

à qui appartient exactement cet appartement ?

si votre marraine dont on ignore les liens de parenté avec vous, a racheté l'appartement à votre mère qui en avait une part en indivision.

cela signifie qu'il existe d'autres indivisaires propriétaires de ce bien.

au décès de votre marraine, ce sont ses enfants qui héritent, en l'absence d'enfant, c'est son mari qui hérite du patrimoine de son épouse.

salutations